



SECTION EUROPÉENNE / DNL EPS - ESPAGNOL

Mme Lafont (enseignante espagnol) et Mme Steiner (enseignante EPS)

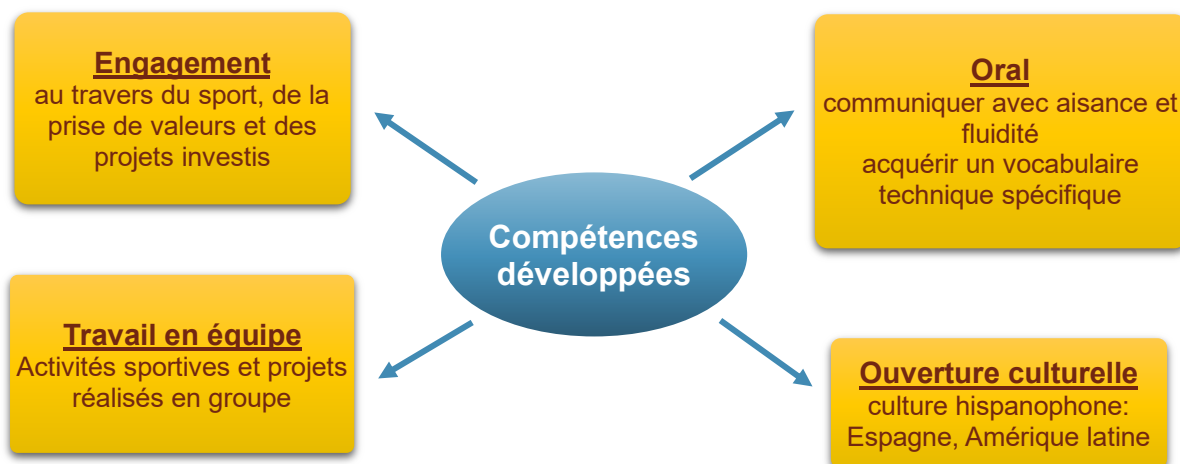
Présentation

La section européenne espagnol au lycée est associée à la DNL (Discipline Non Linguistique) EPS qui propose des cours en espagnol.

L'objectif est de favoriser l'ouverture européenne et internationale à travers l'enseignement de l'espagnol.

Cet enseignement renforcé se concrétise par :

- Une pratique sportive supplémentaire où l'espagnol devient un outil de communication utilisé dans des situations authentiques ;
- Un travail sur des thématiques en lien avec le sport, la culture hispanophone et l'actualité.



Organisation du cursus

Pendant trois ans, de la seconde à la terminale, l'option européenne permet :

- De suivre 2h hebdomadaires d'EPS effectuées en Espagnol ;
- De bénéficier d'un renforcement de l'horaire du cours d'espagnol (+1h) ;
- D'être dans une classe d'élèves motivés ;

Thématiques abordées (référence culturelle aux pays hispanophones)

L'engagement, l'implication des jeunes dans le sport, la vie associative

L'égalité des genres et la mixité dans le sport



L'environnement, la nature et l'écologie

la santé et le sport

POURQUOI S'INSCRIRE EN SECTION EUROPÉENNE-DNL ?

- L'espagnol est la deuxième langue la plus parlée dans le monde. Sa maîtrise est donc d'un intérêt majeur au regard de projets professionnels comme personnels.
- La reconnaissance **du diplôme et de la certification** :

→ Niveau B1 du cadre européen

→ Baccalauréat mention Européenne : pour obtenir cette mention, deux conditions sont nécessaires :

- Avoir obtenu une note égale ou supérieure à **12 sur 20** à l'épreuve LV **espagnol**
- Avoir obtenu une note égale ou supérieure à **10 sur 20** à l'**oral de DNL (EPS)**.

En effet, la mention "section européenne" facilite d'une part, l'accès aux universités étrangères notamment grâce à la reconnaissance du niveau de langue B1 et, d'autre part, est un atout de premier choix en vue des classes préparatoires aux Grandes Écoles, des Instituts d'Études politiques (IEP) et des études de LLCE ou LEA, de Tourisme...

La mention européenne est la garantie pour un employeur d'un **niveau de langue réel** :

- Pour s'engager au sein d'une éducation à la citoyenneté européenne
- Pour le **plaisir de pratiquer** - au sein d'un groupe communiquant en espagnol - différentes activités physiques sportives et artistiques, de renforcer ainsi les apprentissages moteurs
- Pour faire preuve d'une **ouverture d'esprit** ayant pour objectif de s'intéresser et de mieux connaître l'autre et apprendre à travailler en équipe en mutualisant les compétences de chacun

Des sorties scolaires seront programmées au cours de l'année :

- Sorties sportives (au regard des activités qui seront pratiquées) entre autres : journée escalade en falaise et course d'orientation à Dreuilhe
- Programme Cruzando fronteras en Aragon
- Spectacle flamenco en relation avec l'association des parents de familles espagnoles résidentes en Ariège
- Mobilité en Espagne et échange

Ce projet s'adresse donc à des élèves curieux, motivés par l'étude de la langue, la découverte de nouvelles cultures et qui aiment pratiquer et s'engager dans les activités physiques. Le dynamisme est une qualité très importante dans des cours qui vont régulièrement privilégier la pratique de l'oral.

